

Journée Type :

- ☐ 8h45 : Accueil
- ☐ 9h : Grand jeu
- ☐ 10h : Activités
- ☐ 11h : pause récréative
- ☐ 11h30 : Activités
- ☐ 12h30 : déjeuner (à fournir)
- ☐ 13h30 : grand jeu
- ☐ 14h15 : Activités
- ☐ 15h15 : pause récréative (goûter)
- ☐ 15h45 : Activités
- ☐ 16h30 : Fin

Tarifs :

20 euros d'adhésion à LEOYA
+ 250 euros du 7 au 25 juillet
ou 200 euros pour 2 semaines
ou 25 euros/jour



ORGANISÉ PAR :

LEOYA

Les Écharpes Oranges

Yvelines Animations

N°W782004628

Renseignement :

Isabelle POITOU

3 ruelle du parc

78490 BOISSY SANS AVOIR

poitoujid@free.fr

Tél. 01 34 86 79 49

Port. 06 32 58 51 91

CENTRE AÉRÉ

Sportif
et
Arts plastiques



...imaginez l'inattendu

Du 7 au 25 Juillet 2014

à La Queue Lez Yvelines
Au complexe du Lieutel

De 6 à 13 ans





Fiche d'inscription :

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame.....

Inscrivons notre enfant Au centre aéré de
L.E.O.Y.A à la Queue lez Yvelines du 7 Juillet au 25 Juillet 2014 :

Lundi 7 juillet - Mardi 8 juillet - Mercredi 9 juillet -

Jeudi 10 juillet - Vendredi 11 juillet

Mardi 15 juillet - Mercredi 16 juillet - Jeudi 17 juillet -

Vendredi 18 juillet

Lundi 21 juillet - Mardi 22 juillet - Mercredi 23 juillet -

Jeudi 24 juillet - Vendredi 25 juillet

(Rayer les jours où l'enfant ne sera pas présent)

Nombre de Jours X euros soit un total de

Chèque N°Banque

Chèque N°Banque

Chèque N°Banque

Adhésion 2014 à L.E.O.Y.A :

Chèque n° de 20 € à l'ordre de LEOYA

Banque Encaissé de suite

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone DOMICILE :

Téléphone Portable :.....

Adresse Mail :

Assurance personnelle :

Numéro d'adhérent :

Joindre l'attestation de responsabilité civile

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

Autres observations que vous jugez utiles de porter à notre
connaissance : (asthme, allergies, médicaments...)

.....

.....

Autorisation d'intervention médicale ou autre :

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame..... agissant en
qualité de père ou mère ou tuteur de notre fils / fille

Autorisons au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à
évolution rapide, les responsables du centre à prendre toutes les mesures
d'urgences prescrites par le médecin, y compris l'hospitalisation ou
l'opération anesthésie.

Fait à, Le 2014

Signatures des parents ou de la personne responsable (à faire précéder de
la mention manuscrite « **lu et approuvé** »)